

A- Consolider son projet de micro entreprise

Référence : FCOCREA0013

Thématique : Me former à la création reprise d'entreprise

FORMATION CERTIFIANTE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

PARCOURS STANDARD A DISTANCE

Formation du Répertoire Spécifique (France Compétences) RS 6994

Organisme certificateur : CMA France
Date d'enregistrement certification : 18 décembre 2024 (5 ans)

Taux de satisfaction 2025 : 100%

100% des stagiaires se déclarent satisfaits
concernant la possibilité de mettre en œuvre les connaissances acquises en formation dans leur activité

« Découvrir les fondamentaux de la micro-entreprise. »

Objectifs

1. Analyser la situation personnelle et le projet de création de l’entrepreneur afin de s’assurer de sa cohérence avec le cadre juridique du statut de micro-entreprise et ses incidences fiscales, juridiques et sociales
2. Etablir des devis et factures conformes à la réglementation et aux obligations légales
3. Elaborer le plan de financement au démarrage
4. Elaborer le compte de résultat
5. Identifier le processus d’immatriculation de la micro-entreprise
6. Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires de la micro-entreprise

Contenu

1. Analyser un projet de création d’entreprise

- La cohérence du projet avec le statut de micro-entreprise
- Les seuils de chiffre d'affaires de la micro-entreprise
- Les incidences fiscales, juridiques et sociales
- Les obligations fiscales, comptables, juridiques et sociales liées à ce statut

2. Etablir des devis et des factures

- Les mentions obligatoires pour chacune des pièces

3. Elaborer le plan de financement

- L’identification des besoins et des ressources
- La viabilité du projet

4. Elaborer le compte de résultat prévisionnel

- Le chiffre d’affaires et le résultat prévisionnel
- La clientèle et le marché envisagé
- Le positionnement de ses produits/services et les prix de vente
- L’estimation des charges

5. Identifier les processus liés à l’immatriculation de la micro-entreprise

- Les procédures
- Les difficultés
- Les experts internes et externes mobilisables

6. Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires

- Les procédures
- Les difficultés
- Les experts internes et externes mobilisables

Public

- Porteur de projet souhaitant opter pour le régime de la MICRO-ENTREPRISE

Prérequis

- Cette certification est destinée à tout public (demandeurs d’emploi, salariés, retraités en complément de revenus …) ayant un projet défini et souhaitant opter pour le régime unique et simplifié, destiné à faciliter un début d'activité : la micro-entreprise

Méthodes mobilisées & m
odalité d’évaluation

- Formation en e-learning en totale autonomie avec réalisation de nombreuses études de cas et exemples concrets. Vous pouvez suivre les séquences de formation à votre rythme sur une durée de 30 jours.
- Accès à des ressources téléchargeables et capitalisables pendant la formation
- Tutorat pédagogique assuré par un référent CMA via la plateforme sous un délai de réponse de 2 jours ouvrés
- Assistance technique et fonctionnelle via la plateforme **www.eformation.artisanat.fr**

- Evaluation des acquis au cours de la formation (Quiz et cas pratiques)
- Evaluation finale par une étude de cas écrite
- La certification est délivrée lorsque le candidat a obtenu 3 compétences acquises et 3 partiellement acquises du référentiel de certification et sous réserve de l'avis favorable du jury

Modalités de la formation à distance

Disposer d’une adresse e-mail valide, d’une connexion internet, d’un ordinateur équipé d’un navigateur et de systèmes d’exploitation adaptés*

** Nos formations ont été conçues pour être visualisées à partir d’un ordinateur pour plus de confort d’utilisation. Le fonctionnement à partir d’un smartphone ou d’une tablette est possible mais ne garantit pas l’ergonomie nécessaire pour un apprentissage optimal ni l’accès à toutes les fonctionnalités ou ressources.*

Durée

5 heures en moyenne en distanciel incluant la charge totale de travail

Modalités et délais d’accès

- Inscription permanente auprès de votre CMA : 02.43.74.53.61 ou 62 / entreprises72@cma-paysdelaloire.fr
- Formation accessible 24h/24 à distance via la plateforme **www.eformation.artisanat.fr**
- Attention au délai de rétractation imposé par Mon Compte Formation, démarrage possible de la formation à distance (et réception des codes d’accès) 11 jours ouvrés minimum après la validation de votre demande en ligne.

Tarif

- 450€
  net de taxe

Formation éligible au Compte Personnel Formation (CPF)
*

* Possibilité de prise en charge par le Compte Personnel de Formation (CPF)

Art. D. 6323-1 A. - Le plafond de droits mobilisables, inscrits sur le compte personnel de formation en application des articles L. 6323-11, L. 6323-27 et L. 6323-34 est fixé à 1 500 euros pour les actions sanctionnées par des certifications et habilitations enregistrées dans le répertoire spécifique

- *La loi de lutte contre les fraudes sociales et fiscales du 25 juin 2026 impose dorénavant aux titulaires d'un compte personnel de*

formation (CPF) de s'inscrire et de se présenter aux examens prévus par l'organisme certificateur en cas de mobilisation du CPF, sous peine de devoir rembourser le coût de la formation à la Caisse des dépôts.

- *Le titulaire ne se présentant pas à l'examen devra payer l'organisme de formation, l'absence de prise en charge par le CPF ne devant pas entraîner un risque d'impayés pour les organismes de formation.*
- *Par ailleurs, les droits inscrits sur le compte ne peuvent plus financer une action de formation sanctionnée par une certification ou la validation d'un bloc de compétences déjà obtenue.*

Accessibilité

- Pour les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, même léger, merci de nous contacter afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation

Pour aller plus loin, complétez cette formation par une prestation de conseil individualisé :

CONSTRUIRE VOTRE DE PROJET DE CREATION OU REPRISE D'ENTREPRISE (FORFAIT 4 HEURES)

Nous contacter



Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire

Siret : 130 020 688 00011

Code APE : 9411Z

Date de mise à jour : 18 septembre 2026

nota
(1) Anciennement "Créer sa micro-entreprise", certification remplacée par "Consolider son projet de micro-entreprise"

Délivré par:

- Challans, Maison de l'Économie : Maison de l'Économie (salle n°3 à l'étage) 1 rue Owen Chamberlain - Zone d'activités du Pôle Activ' Océan 85300 CHALLANS
- St-Herblain, Maison de l'Entreprenariat et des Transitions (44) : MET - 1 Rue Françoise Sagan - 44800 Saint-Herblain
- Saumur, antenne CMA (49) : 5, quai Comte Lair - 49400 SAUMUR
- La Roche-sur-Yon (CMA85 service éco) : 35, rue Sarah Bernhardt - CS 90075 - 85002 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
- CMA Pays de la Loire (siège régional) : 6, boulevard des Pâtureaux - 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX
- Angers (CMA49 service éco) : 5, rue Darwin - CS 80806 - 49008 ANGERS CEDEX 01
- Le Mans (CMA72 service éco) : 5, cour Etienne-Jules Marey - CS 81630 - 72016 LE MANS CEDEX 2
- Laval (CMA53 service éco) : 39, quai André Pinçon - CS 30227 - 53002 LAVAL CEDEX
- St-Nazaire, Maison de l'Entreprise (44) : 6 ESPLANADE ANNA MARLY 44600 SAINT-NAZAIRE
- Fontenay-Le-Comte, Maison de l'Entreprise et du Territoire (85) : Maison de l'Entreprise et du Territoire - 16, rue de l'Innovation - 85200 FONTENAY-LE-COMTE
- Ste-Luce-sur-Loire (CMA44 service éco) : 5, allée des Liards - BP18129 - 44981 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX
- Cholet, antenne CMA (49) : 5 Boulevard Pierre LECOQ - LA NOVATHEQUE - ZAC du Carteron - 49300 CHOLET

Prochaines sessions:

- CMA Pays de la Loire (siège régional) - Formation accessible 24h/24 à distance via la plateforme www.eformation.artisanat.fr - Pas de date limite d'inscription

Tarifs:

- CHEF(FE) D'ENTREPRISE - contact
- CREATEUR REPRENEUR - contact
- TOUT PUBLIC - contact